

Communication du Maire sur les orientations budgétaires 2012.

17/10/2011

Par M. Bertrand DELANOË - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues,

Le document d'orientations budgétaires dont nous débattons aujourd'hui est assez différent, sur le fond et sur la forme, des années précédentes. Dans un cadre plus large, et avec une vision de long terme, il tente un état des lieux de nos atouts et des incertitudes qui pèsent sur nos finances. Et il s'inscrit dans une perspective pluriannuelle.

L'exercice, vous le savez, est rendu particulièrement délicat en raison de la crise et du caractère très imprévisible de l'année à venir. Cependant, je vous le confirme, Paris intensifiera cette année encore son effort en faveur de la solidarité et de l'innovation.

D'abord, dans la crise, la solidarité. Plus de 2 milliards d'euros lui seront consacrés en 2012. Face aux difficultés actuelles il est indispensable de renforcer notre action pour les plus démunis, mais aussi pour les classes moyennes menacées par la précarité. Il est nécessaire également de préserver et de développer la diversité de Paris. C'est dans cet esprit que le logement représentera près d'un tiers de notre investissement global. 6000 logements sociaux seront financés en 2012. En outre, pour faire face aux situations les plus critiques, nous accentuerons notre effort pour créer, à l'horizon 2014, 2000 places d'hébergement d'urgence. Je souligne que 1700 ont déjà été financées et je vous invite à ne surtout pas relâcher l'effort.

Car il est plus que jamais indispensable d'assumer nos choix et de garder le cap. Notre investissement sera donc maintenu, pour permettre à Paris d'être toujours en dynamique.

C'est dans cet esprit que nous donnerons une forte impulsion à notre politique d'innovation. Ce qui est en jeu, c'est la place de Paris sur la scène mondiale, sa capacité à se renouveler et à rester attractive. Nous lançons ainsi, dès la fin de l'année, Autolib', qui contribuera à la diversification de nos mobilités urbaines et dans une certaine mesure à la réinvention de la ville. Dans le même temps les projets d'urbanisme les plus audacieux seront poursuivis. Pour n'en citer que trois, 200 hectares seront requalifiés au Nord Est de Paris ; la rénovation des berges de Seine restaurera le lien de la ville et du fleuve ; et le chantier des Halles, au cœur de la métropole, entrera en phase pleinement opérationnelle en 2012.

De tels projets sont essentiels pour développer l'équilibre et la vitalité de notre territoire. Et notamment pour maintenir le dynamisme économique de la capitale. Je rappelle à cet égard que 40% des entreprises créées en Ile de France cette année sont parisiennes. Et l'activité hôtelière est en plein essor, grâce à une fréquentation touristique record. Ces résultats ne peuvent donc que nous encourager à maintenir une action continue en faveur de l'emploi. C'est ainsi qu'ouvrira en 2012 notre pépinière Innovation Paris Nord Est, dans le cadre de notre engagement de réaliser d'ici 2014 100 000 m2 de pépinières et d'incubateurs. Par ailleurs, Paris restera mobilisé pour l'insertion professionnelle des plus fragiles ; 1700 personnes bénéficieront de contrats aidés pour retrouver le chemin de l'emploi.

De façon plus générale, c'est la vie quotidienne des Parisiens que nous vous proposons, à travers ces orientations budgétaires, d'accompagner et d'améliorer. Trois nouveaux conservatoires seront ainsi financés, de même que 940 places de crèche. Et le prolongement du tramway jusqu'à la porte de la Chapelle sera achevé.

Mais l'ensemble de cette politique se heurte, vous le savez, à un contexte très contraint, en raison notamment de l'attitude de l'Etat. Je rappelle que pour la seule action sociale, ce sont désormais 1,1 milliard d'euros que le gouvernement doit à notre collectivité. 178 millions d'euros manquent pour les RMI et RSA, 105 millions pour l'Aide sociale à l'enfance et 832 millions pour l'Allocation personnalisée d'autonomie. Sur ce dernier dispositif, pourtant décisif pour la dignité de nos aînés, la participation de l'Etat, qui s'élève en moyenne à 28% dans les autres départements, est de 7% à Paris.

A cela s'ajoute désormais la mise en place des mécanismes de péréquation, qui, selon le projet de loi de finances, nous coûteront 230 millions d'euros en 2012. Bien sûr, nous sommes pour, résolument pour, le principe de solidarité entre les territoires. Ce que nous refusons, c'est le détournement que fait le gouvernement de ce juste principe. Nous n'avons aucune raison de nous résigner à ce que Paris soit spécifiquement ciblé. Nous n'acceptons pas que notre ville doive, notamment, financer à elle seule près du quart du fonds national de péréquation pour la fiscalité immobilière. Cela, mes chers collègues, ce n'est plus une redistribution, c'est une spoliation.

Dans un tel contexte, concilier nos impératifs de solidarité et d'attractivité ne sera possible que grâce à une gestion très sérieuse. Nous garantirons bien entendu l'équilibre de notre budget de fonctionnement. La loi nous y oblige, et je note d'ailleurs que si notre ville se comportait comme le gouvernement actuel, il y a longtemps qu'elle aurait été mise sous tutelle pour cause de faillite. Cette année encore, au-delà même de notre effort d'investissement toujours soutenu, nous veillerons à contenir strictement la progression de nos dépenses. Et malgré les difficultés actuelles, nous maîtriserons notre taux d'endettement, qui, je vous le rappelle, est modéré par rapport aux autres grandes villes françaises. Je suis particulièrement attaché à cette bonne gestion de nos finances, sans laquelle aucune politique juste et préparant l'avenir ne peut être conduite.

Tels sont les principaux axes de notre document d'orientations budgétaires. Je tiens à remercier Bernard Gaudillère qui par sa compétence, son sérieux et son sens politique réussit à réconcilier tant d'exigences en apparence contradictoires, et à maintenir ainsi très haut l'ambition que tous ensemble nous nous sommes donnés pour Paris.